

RAPPORT DE CONFORMITÉ

Dossier No. : 065
Rapport No. : 26-065-17
Référence du client : Unité 112
Date de vérification : 3 août 2026

OBJET : VÉRIFICATION D'UNE POMPE À BÉTON

Par la présente, nous déclarons avoir vérifié l'état général d'une **POMPE À BÉTON** de marque **SCHWING**, modèle **S61SX 2525H-6 120/85 TC**, portant le numéro de série **1022864** (mât) et **1022864** (transporteur), le numéro d'unité **112** et immatriculée au Québec sous la licence **FRM6537**.

La pompe à béton ci-haut mentionnée est la propriété de **POMPAGE DE BÉTON T.P.G. LTÉE**.

SOMMAIRE DE LA VÉRIFICATION

- Vérification des dispositifs de sécurités.
- Essai de fonctionnement
- Les soudures ont été vérifiées visuellement et par particules magnétiques. Les observations sont documentées selon le rapport # **26-065-17M** de Génica Inc. daté du 3 août 2026.

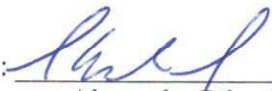
Note : Le limiteur de portée rencontre les exigences de l'article 5.2.2 c) du Code de sécurité pour les travaux de construction S-2.1, r.4.

RÉSULTAT

Suite à la consultation des documents disponibles et les observations effectuées lors de la vérification, la pompe à béton n'a pas révélé d'anomalie.

CONCLUSION

A notre avis, les résultats obtenus permettent de conclure que la pompe à béton rencontre les exigences de l'article 5.2.2.3 de la norme CSA Z151-17, ce qui permet d'assurer une utilisation sécuritaire de la pompe à béton ci-haut mentionnée lorsque celle-ci est employée et entretenue selon les exigences et restrictions d'utilisation du fabricant.

Vérification effectuée par : 
Alexandre Déry, tech.

Approuvé par : 
Marie-Michelle Tremblay, ing.

Rapport d'inspection visuelle et particules magnétiques

Dossier No : 065

Date de l'inspection : 3 août 2026

Rapport No : 26-065-17M

Référence du client : Unité 112

Lieu de l'inspection : Laval

Nom du client : Pompage de Béton T.P.G. Ltée

1. Description des items inspectés

Inspection d'une pompe à béton de marque Schwing, modèle S61SX 2525H-6 120/85 TC
numéro de série : 1022864 (mât) et 1022864 (transporteur)

Inspection visuelle (100%) et particule magnétique (au besoin) sur toutes les soudures accessibles incluant :

- Mât de distribution de quatre sections
- Quatre stabilisateurs avant
- Tourelle et châssis
- Tous les attachements

2. Type de particules magnétiques utilisées :

☒ Sèches ☐ Humides ☒ Visibles ☐ Fluorescentes

2.1 Type d'appareil et particule utilisés

Appareil : Magnaflux modèle : Y-2 Série : N4918 Particules : Circle #61

3. Type de magnétisation utilisé

☒ Continu ☐ Résiduelle

3.2 Type de courant utilisé

☒ Alternatif ☐ Redressé mi cycle AC ☐ Direct ☐ Redressé 100%

3.3 Moyen d'induire la magnétisation

☒ Yoke ☐ Par enroulement ☐ Conducteur central ☐ Résiduelle

3.4 Direction de la magnétisation

☐ Circulaire ☒ Longitudinale

3.6 Norme de référence :

☒ CSA W59-2024 ☐ AWS D1.1-2002

3.7 Conclusion :

Après réparation, les soudures inspectées ont été jugées conformes à la norme CSA W59-24 chapitre 12

Inspecteur : 
O.N.G.C niv. II

Sceau de l'inspecteur
CSA W178.2 niv. 3



Date :

03/08/2026